

# Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

## Fiche « mission » *Une fiche par type de mission*

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

**NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.**

➔ **Intitulé de la mission**

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi

➔ **Lieu de réalisation de la mission :**  France  Etranger

➔ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input type="checkbox"/> Environnement (6)                                     |
| <input type="checkbox"/> Santé (2)                 | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7)                            |
| <input type="checkbox"/> Education pour tous (3)   | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4)    | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9)                            |
| <input type="checkbox"/> Sport (5)                 |  |

➔ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

Depuis quelques années, les taux d'insertions des diplômés de la faculté SESG sont globalement excellents. Ceci étant, des poches de difficultés subsistent et concernent quelques catégories de jeunes qu'il convient de rapprocher de l'emploi : c'est justement l'objet de la mission. Les actions à conduire favoriseront l'insertion professionnelle des étudiants les plus éloignés de l'emploi en les préparant à la vie en entreprise, en les sensibilisant aux enjeux des stages et de la mobilité académique internationale.

➔ **Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?**

Le volontaire intervient pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants les plus éloignés de l'emploi. Pour cela, il participe à des actions visant à parfaire leurs projets et à les préparer à la vie en entreprise. En particulier, il sensibilise les étudiants aux enjeux des stages et de la mobilité académique internationale. D'un autre côté, il conduit des actions de sensibilisation auprès des employeurs de sorte à lever les freins à l'embauche envers certaines catégories d'étudiants. Les actions envisagées doivent débiter assez tôt dans l'année universitaire pour avoir quelques chances d'être efficaces. En effet, ces actions prennent tout à la fois du temps et n'ont d'impact que si elles s'inscrivent dans la durée. Ceci en particulier lorsque leur efficacité implique un changement de

**Demande d'agrément  
au titre de l'engagement de service civique  
Fiche «mission»**

posture du jeune concerné ou passe par la mise en œuvre d'un dispositif de parrainage étudiant ou de rencontre avec des employeurs.

En pratique, il s'agira pour le volontaire d'être à l'écoute des attentes des jeunes et faire remonter leurs envies aux professionnels ; de favoriser le témoignage de pairs à pairs ; de soutenir les actions d'information et de sensibilisation ; d'accompagner les étudiants en difficultés dans leurs démarches administratives ; de partager l'intérêt des stages, projets, de la mobilité internationale et de l'interculturalité par l'angle de l'expérience professionnelle ; de mettre en place un système de parrainage entre des jeunes ayant réalisé un stage ou une mobilité et d'autres jeunes qui en ont le projet ; d'animer des ateliers de sensibilisation auprès des entreprises (job dating) ; d'établir le lien avec les décisions centrales et les services de scolarité.

**→ En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?**

Les missions du volontaire renforceront le travail réalisé par les directions centrales comme la direction des études et la direction des relations internationales et le travail de proximité conduits par les personnels en charge des dispositifs ORE. Ce seront des actions de proximité très concrètes qui favoriseront l'inscription des étudiants concernés dans les protocoles administratifs.

**→ Lieux d'intervention**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Commune(s) :           | <input type="checkbox"/> Collectivité d'outre-mer : |
| <input type="checkbox"/> Département (s) :      | <input type="checkbox"/> France entière             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région(s) : | <input type="checkbox"/> Etranger (préciser) :      |

**→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 1**

**→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?**

La Faculté SESG est probablement la composante de l'établissement qui accueille le plus grand nombre d'étudiants en difficulté et d'étudiants étrangers.

**→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?**

La mission est accessible à tout candidat. Ceci étant, le candidat : ne doit pas avoir peur de parler anglais, avoir des notions rédactionnelles, savoir s'intégrer à une équipe, avoir le sens de la solidarité et du vivre ensemble, être disponible pour les déplacements entre les deux campus de la faculté à Reims et Troyes et auprès des employeurs locaux.

**→ Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires étrangers ?**

- Oui                       Non

**A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum)**  
**Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger**

---

- Pays d'accueil :
- Lieu principal d'exercice de la mission :
- Autres lieux éventuels d'exercice de la mission :

**a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger (obligatoire)**

- Identification de l'organisme d'accueil à l'étranger

Statut :	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	
Adresse du site internet :	

- Identification du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

- Année de création de l'organisme d'accueil à l'étranger :

- Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger :

--

- Réseaux auxquels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié :

--

- Existe-t-il une convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil à l'étranger ?

Non  Oui (joindre une copie)

- Autres partenaires éventuellement impliqués à l'étranger :

--

**b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger**

- Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place (obligatoire) :

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :



**Demande d'agrément  
au titre de l'engagement de service civique  
Fiche «mission»**



→ **Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :**

→ **Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :**

→ **Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger (précisez les liens entre le tuteur en France et l'accompagnateur à l'étranger) :**

→ **Logement fourni au(x) volontaire(s) :**

- Type de logement :
- Equipement :
- Coût mensuel:
- Prise en charge par :  Organisme d'envoi     Volontaire     Organisme d'accueil

→ **Déplacements :**

- Mode de transport entre la France à l'étranger :
- Coût :
- Prise en charge par :  Organisme d'envoi     Volontaire     Organisme d'accueil

→ **Facilités disponibles :**

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) :
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :

→ **Couverture sociale complémentaire et assurance rapatriement prévues (obligatoire) :**

→ **Type de visa envisagé pour le volontaire et modalités de prise en charge :**

→ **Durée :**

- Durée totale de la mission :
- Dont durée du séjour à l'étranger :

→ **Nombre de volontaires accueillis simultanément :**

***NB : Pour les séjours de plus de 6 mois, l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger auprès des autorités consulaires françaises est vivement recommandée.***